

ELECTION DES 3 CONSEILS DE L'INPG - 14 DÉCEMBRE 2006



Vous êtes appelés à élire vos représentants aux 3 conseils de l'INPG le 14 décembre prochain : Conseil d'Administration (CA), Conseil Scientifique (CS) et Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU).

Ces élections très importantes ont lieu dans une conjoncture et un contexte très particulier :

- Éventuel changement de statut de l'INPG pour devenir Grand Établissement, réforme pédagogique, réforme de la recherche...
- Grand projet de regroupement des 4 établissements d'enseignement supérieur grenoblois pour créer « l'Université de Grenoble ».

Concernant le **passage en Grand Etablissement**, la CGT a mené une campagne très active lors de l'élection du Comité Technique Paritaire (CTP), pour démontrer que s'il est pertinent de revoir l'organisation de nos écoles et laboratoires, de les adapter, **le changement de statuts n'est en rien nécessaire** pour y parvenir, et **surtout remet gravement en cause la représentativité des personnels dans les conseils, nous rendant notamment minoritaires au CA, seule instance décisionnelle de l'établissement, et pour l'élection du Président.**

Finalement, le CTP, réuni le 27 novembre dernier, a fait part de ses remarques, et les 8 élus des personnels, enseignants et IATOS, tous syndicats confondus, **ont rendu un avis négatif.**

Ce dossier doit encore être examiné au CNESER, puis le Conseil d'état décidera s'il promulgue le décret ou non, en tenant compte de ces deux avis.

Par conséquent, vous allez élire des représentants soit pour 4 ans dans le cas d'un rejet du changement de statut, soit pour environ 10 mois dans le cas contraire.

En tout état de cause, si le décret n'est pas paru avant mars 2007, les élus des 3 conseils devront désigner un nouveau président pour l'INPG.

Par ailleurs, les présidents des 4 universités grenobloises ont annoncé le 20 novembre dernier le lancement d'un énorme chantier de regroupement pour former « **l'Université de Grenoble** ». Le projet prévoit de regrouper toute la recherche universitaire grenobloise dans cet établissement, le développement des services mutualisés inter-universitaires, et la refonte de l'offre de formation sous la forme de 5 à 6 instituts. L'ampleur des changements prévus nécessiterait pour le moins un débat approfondi. Nous regrettons le manque d'information et de discussion à l'INPG sur ce projet, que nous avons découvert comme tous nos collègues des universités grenobloises dans la presse... Les administrateurs élus devront voter sur ce projet dès l'an prochain...

Quelle que soit la décision sur les statuts, **le regroupement des écoles et des laboratoires de l'INPG** commencera dès 2007 et les 3 conseils élus (CA, CS, CEVU) auront un rôle majeur dans le suivi de ce processus. En effet, les restructurations liées à la fusion des écoles, des laboratoires, au renforcement des services centraux, seront d'une ampleur considérable, et nombre d'entre vous, dans toutes les catégories et sur la plupart des sites, devront envisager une mobilité géographique et/ou fonctionnelle.

Pour réussir cette transformation de grande ampleur, nous estimons **qu'il est primordial d'impliquer les personnels**, qu'ils s'approprient la réforme et non qu'ils la subissent, qu'on évite la précipitation. Il est également vital que ce processus se mette en place dans la plus grande transparence.

Or, force est de constater, pour le moment, l'absence d'information, de réflexion collective avec les différentes catégories de personnels concernés. Nous devons être très vigilants sur les conditions de cette réorganisation, et travailler en collaboration avec les élus des autres instances (CPE, CTP) pour s'assurer qu'elle se fait dans l'intérêt de l'établissement **ET** des personnels.

Bien que l'INPG se soit engagé à réaliser la réforme à effectif constant, et sans licenciement, nous ne cachons pas nos inquiétudes pour **les personnels contractuels**. Ces agents, indispensables au bon fonctionnement de l'établissement, représentent **plus de 28% de l'effectif IATOS**! Si nous reconnaissons les efforts réels de l'INPG pour leur assurer une carrière décente, nous dénonçons cette situation anormale et le désengagement de l'Etat. Nous exigeons un véritable plan de titularisation et affirmons que **l'enseignement supérieur et la recherche sont de la compétence de l'Etat**, notamment pour la création d'emplois IATOS correspondant au déficit reconnu par le Ministère (plus de 100 emplois!). Les emplois créés sont autant de possibilités de progression de carrière pour les titulaires, ou d'intégration pour les contractuels.

L'évolution de nos missions, des technologies, implique des besoins accrus de postes de niveau élevé (cat. A). Cependant l'INPG doit également demander des postes de catégorie B et plus encore de catégorie C, dont les effectifs sont anormalement faibles à l'INPG, ce qui induit mécaniquement un nombre de possibilités de promotions tout aussi faible. Ces agents sont indispensables au bon fonctionnement de l'établissement. Les sous-effectifs sont pourtant patents dans les services d'accueil, patrimoine, entretien, dans les laboratoires, entraînant une intensification du travail pour les agents de ces services, et l'externalisation d'un nombre croissant de missions.

Un établissement aussi dynamique que l'INPG devrait se donner les moyens financiers et humains d'**une action sociale plus ambitieuse**. Cela représente actuellement 0,3% environ de la masse salariale de notre établissement, sachant que dans le secteur privé, les entreprises doivent y consacrer au moins 1%... Les militants CGT s'impliquent activement dans les projets du SCAS (Service Commun d'Action Sociale) et demandent que l'INPG soutienne ces initiatives financièrement :

- Création d'un restaurant pour le personnel sur le site Viallet
- Participation de l'établissement aux frais de transports en commun pour le personnel, comme le font la plupart des entreprises ou administrations (PDE, PDA), pour Grenoble comme pour Valence.
- Création de navettes gratuites à l'intérieur des différents sites (polygone, campus...)

Par ailleurs, le CAESUG connaît actuellement de graves difficultés financières et a dû se résoudre cette année, pour la première fois, à différencier le traitement des agents CNRS et des agents universitaires. L'INPG n'y consacre que 74 € par an et par agent, contre 150€ pour le CNRS...De plus, la subvention versée par notre établissement n'a pas évolué depuis 3 ans, alors qu'elle devrait au minimum être indexée sur le point d'indice, d'après la convention signée avec le CAESUG.

Nous demandons à l'INPG de s'engager dans un plan de financement visant à hausser progressivement la subvention au CAESUG au niveau de celle versée par le CNRS.

L'année qui vient sera très importante pour notre établissement et il est indispensable que les élus jouent pleinement leur rôle. Les représentants de la FERC-Sup CGT ont toujours agi avec vous et sont toujours présents pour défendre vos intérêts, préserver l'emploi et la qualité du service public.

Votez et faites voter CGT!

Nos candidats :

CA	CEVU	CS
Catherine ECHTOKIN IE, ESISAR	Monique BONNET IE, ENSEEG	Jean-Jacques FRANCIOSI T, ENSEEG
Laurent TERRIER IE, Minatec	Jean-Marc DESCOURS AJT, ENSHMG	Nourdine TELLIS T, ENSHMG
Jean-Louis MULAS AJT, Service Patrimoine	Christophe PETIT IR, Service Hygiène & Sécurité	
Micheline AMORE 3A, CUEFA	Madeleine PETITJEAN T, ENSHMG	